

### Questions orales

Pour en revenir à ma réponse précédente, je ne comprends pas pourquoi le sénateur Argue, qui fait pourtant partie du cabinet, n'aurait pas le droit de dépenser une partie de ces crédits. Le gouvernement en effet doit précisément s'occuper de dépenser cet argent. Pour ce faire, nous avons besoin la plupart du temps du concours des fonctionnaires. Si un projet a apparemment tellement de mérite que nous pouvons nous en charger nous-mêmes, je ne trouve rien à redire à ce que nous nous en chargions, à condition toutefois que nous le fassions en tenant compte des intentions de la loi et du budget qui sont de créer des emplois d'une manière équitable.

\* \* \*

### L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

#### L'EXÉCUTION DES ORDONNANCES DE PENSION ALIMENTAIRE

**Mlle Aideen Nicholson (Trinity):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. De nombreuses Canadiennes et leurs enfants vivent une situation difficile parce que les tribunaux n'obligent pas les maris à se conformer aux ordonnances de pension alimentaire. Le ministre peut-il nous dire si les consultations qu'il a à ce sujet avec les gouvernements provinciaux progressent quelque peu?

**L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice):** Monsieur le Président, comme le député l'a laissé entendre dans sa question, cette affaire relève pour une bonne part de la compétence des provinces. Je ne trahirai aucun secret judiciaire en disant que, ces dernières années, les gouvernements provinciaux se sont montrés peu ouverts aux propositions visant à résoudre le problème. Quant à lui, le gouvernement fédéral est disposé à accepter en principe l'idée d'un registre national des ordonnances de divorce et ordonnances connexes, telles les ordonnances de pension alimentaire, de garde des enfants et autres ordonnances provinciales. Par suite des discussions qu'ont eues les sous-procureurs généraux ces deux derniers jours, je crois que nous avons beaucoup progressé en ce sens.

Je tiens à rendre un hommage tout particulier à mon collègue, le ministre chargé de la Situation de la femme, pour avoir contribué à résoudre l'impasse. Je crois que celle-ci a été résolue. D'ici quelques mois, nous pourrions probablement envisager d'établir un tel programme.

\* \* \*

### LES PÉNITENCIERS

#### LA VIOLENCE CROISSANTE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE KINGSTON

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Monsieur le Président, ma question, qui s'adresse au solliciteur général, porte sur le fait qu'il y a eu dans les pénitenciers fédéraux de la région de Kingston autant de meurtres et d'agressions à coup de couteau au cours du premier mois de cette année, qu'il n'y en avait eu au cours de toute l'année dernière. Les gardiens, les organismes chargés de la réinsertion sociale des détenus et l'avocat de la Couronne du comté de Frontenac disent tous qu'ils n'arrivent plus à maintenir l'ordre. Quelle assurance ont les intéressés, voire la communauté, que cette violence croissante ne s'étendra pas?

**L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, je peux garantir au député que la situation dans les pénitenciers de la région de Kingston me préoccupe

énormément. Tout récemment, j'ai demandé qu'on procède, par les voies normales, à une enquête spéciale au sein des services pénitenciers canadiens. Cette enquête commencera, je l'espère, d'ici quelques jours. La semaine dernière, j'ai approuvé le mandat du groupe chargé de l'enquête.

On devrait procéder à une étude très approfondie des causes du désordre qui règne dans ces pénitenciers, afin de s'en prendre aux racines du mal et de voir s'il est possible de réduire le nombre d'incidents violents qui se produisent dans les pénitenciers où des personnes extrêmement dangereuses sont incarcérées pour de très longues périodes.

#### LA NATURE DES DÉLITS D'AGRESSION

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Monsieur le Président, le solliciteur général pourrait-il nous dire si le mandat du groupe d'étude comprendra une évaluation du changement dans la nature des incidents violents dans les pénitenciers? Je suis persuadée qu'il est au courant. Cette évaluation est-elle prévue? Dans le cas contraire, peut-il remédier à cette lacune?

**L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, je voudrais savoir ce que l'honorable représentante entend par «changement dans la nature des incidents violents». Ce sera là une des questions qui sera étudiée. Je ne voudrais cependant pas que l'enquête parte du principe que la nature des incidents violents a changé.

\* \* \*

### LES PÊCHES

#### LA RESTRUCTURATION DU SECTEUR DE LA PÊCHE EN NOUVELLE-ÉCOSSE—LES RÉPERCUSSIONS SUR LA FLOTTILLE DE PÊCHE DE RIVERPORT

**M. Lloyd R. Crouse (South Shore):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. Le secteur de la pêche de la Nouvelle-Écosse vient d'être restructuré sans qu'on n'accorde au gouvernement fédéral un intérêt majoritaire, comme l'avait prévu l'architecte de la Commission Kirby, dont les efforts ont été récompensés par une nomination au Sénat. Quelles seront les répercussions de cette restructuration en Nouvelle-Écosse par rapport au programme de restructuration générale du secteur de la pêche dans la région de l'Atlantique, surtout en ce qui concerne la flottille de pêche aux pétoncles de Riverport? Deux bateaux de Riverport ont déjà été vendus, et le reste de la flottille risque de connaître le même sort. Le ministre peut-il nous fournir des renseignements là-dessus?

**L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, je tiens à rappeler au député que le cabinet avait décidé de solliciter de nouveaux investissements privés. Ce n'est qu'après avoir constaté l'échec de cette démarche que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, le gouvernement du Canada et la Banque de la Nouvelle-Écosse ont conclu l'entente de Port Hawkesbury en septembre dernier. C'est seulement en décembre que des actionnaires minoritaires se sont décidés à faire une offre. Ils étaient au courant depuis plus d'un an déjà des problèmes que posait la nationalisation, mais ils s'étaient abstenus jusque-là de faire quoi que ce soit. Si la proposition des représentants du secteur privé a été approuvée, c'est que le gouvernement fédéral les a aidés à améliorer leur offre et a convaincu la banque de l'accepter. C'est